



## COMPTE RENDU DU CONSEIL de QUARTIER - SECTEUR 1 du 14/10/2020

**Etaient presents**

**23 Coigniériens**

Le Président : Didier FISCHER

Le Vice-Président : Nicolas ROBBE

**Représentants du Conseil Municipal**

Mme Catherine JUAN

M. Xavier GIRARD

**Secrétaire de séance**

**M. Christian de TILLY**

### **Introduction de M. le Président**

- \* Rappel des modalités de fonctionnement des Conseils de Quartier
- \* Les Conseils ont été suspendus en juin 2019 en raison du contexte électoral
- \* Rappel des réalisations suite aux précédents Conseils de quartier : sécurisation des écoles (avec implantation de personnages)-mise en place prochainement de boîtes à livres-Reprise du chemin pédestre qui mène à Auchan Maurepas-sécurisation de la route du Mesnil
- \* Prochain Conseil de Quartiers en Avril 2021 pour fixer les priorités des CQ 2020-21

### **Intervention de M. le Vice-Président**

- \* Rappel du budget participatif dédié aux Conseils de Quartier, et les conditions de mobilisation
- \* informe du déroulé de la réunion et des modalités de prises de parole

Objet	Descriptif	Demandes	Interventions du Président et vice Président
Passage des camions éboueurs allée de la Meulière	Le camion a peu de place pour manœuvrer	Est-il possible de mettre sur cette placette un abri à poubelles collectif ?	Nous verrons avec la communauté d'agglomérations qui a la compétence pour cette mise en place. Nous allons donc relayer votre proposition. Les containers actuels permettent tout de même que les chats ne déchirent pas les sacs. Une simplification peut être cependant entendue. Une réflexion plus globale sur l'ensemble des placettes ou rues difficiles d'accès pourrait être sollicités auprès de la CASQY.
Entretien des trottoirs (herbe folle...) Rue du Moulin à Vent	Nous trouvons de nombreuses mauvaises herbes et ronces qui constituent autant de dangers pour les marcheurs et particulièrement les enfants	Actions prévues en matière de désherbage sur les trottoirs ?	Ce sera signalé aux services techniques . Cependant, il est rappelé que chaque propriétaire à la responsabilité de l'entretien du trottoir devant chez lui (idem en période hivernale..).
Question en ce qui concerne les sentes	Sentes avec des nids de poule et un manque d'éclairage		Une reprise de l'éclairage pour 2 sentes est prévue via un co-financement Départemental (sentes qui mènent au Collège et au groupe scolaire Pagnol) avec un éclairage solaire qui se déclenche en fonction des passages. Les autres sentes seront elles aussi reprises avec un éclairage adéquat . Par la suite, la ville souhaite généraliser l'usage de leds écologiques.
Etat du parc de la Prévenderie			La ville finalise le cahier des charges pour lancer le marché, notre objectif est de proposer des aménagements adaptés d'ici 2022 (jeux inclusives..). Pendant la nuit on peut regretter le bruit. Il est prévu de fermer le parc la nuit. L'espace a vieilli, une rénovation s'impose.
Quid des Chauve-souris jadis dans le parking du silo	Avec la destruction, les chauves-souris ont été délogées et elles sont repartis ailleurs.	Peut-on installer des nichoirs comme vu à Millau ?	Oui, on peut envisager cela pour les chauves-souris. Nous nous sommes déjà rapprochés de la LPO pour des nichoirs à oiseaux. Cette demande sera aussi relayée auprès de l'association des animaux de Coignières.

Pistes cyclables	Nos pistes ne sont pas connectées aux autres réseaux.	Peut-on faire une piste qui rejoint le sud de Coignières jusque la piste de St Rémy ?	Oui, c'est un sujet étudié avec SQY. En partenariat avec eux, nous souhaitons faire un circuit sur les principaux lieux de vies de la commune (écoles, équipements...) et les villes limitrophes. C'est un sujet qui doit être pris dans le schéma inter-communal. A l'instar des communes qui ont intégré dernièrement la CASQY, Coignières est en retard à la différence des communes historiques de SQY.
Haie résidence des personnes âgées	Coté maisons limitrophes, les haies ne sont pas coupées		Ce sera signalé aux services techniques
Allée de la serfouette, les camions poubelles ne passent pas	La placette est devenu un champ de boue avec des ornières faute de place	Peut-on revoir la forme de la placette ? Peut-on solidifier au plus près de l'arbre ? Peut-on couper les arbres ?	Ce sera traité avec les services techniques
Silo	Poussière de la destruction du silo et futurs aménagements	Serons-nous sollicités ?	Il a été demandé à SEQENS de prévoir que les habitants limitrophes soient conviés à la future réunion (prévue en novembre prochain). Le projet a pris du retard. Il est prévu 300 places de parking. De l'amiante a été découvert en sous sol (sans danger), ce qui a ralenti le projet. Seqens échangera sur les futurs aménagements. Il faudra compter environ un an et demi pour la finalisation du chantier. Toutes les remarques énoncées lors de la réunions seront entendues par le bailleur (places privatives ou non..). La ville vous confirmera la date de la réunion d'information sur le site internet de la mairie. Pour rappel, toute l'opération, de la démolition du silo aux futurs aménagement, est supportée financièrement par SEQENS.
Danger sur l'allée des forgerons (angle allée e la meulière)	Les automobiles coupent l'axe médian	Je propose un fléchage au sol.	Nous allons revoir l'axe en matière de signalétique. La première place sera supprimée
Problème sur les placettes	Les camionnettes coupent la vue		Nous étudierons les conditions de stationnement.

Problème de nuisances avec un coq (allée de la meulière)	Problème de sommeil	Peut-on interdire les coqs ?	Problème de bon voisinage, il convient de faire attention à bien rentrer les volatiles le soir. A défaut un médiateur est à votre disposition pour ce genre de litige.
Problème de nuisance avec une piscine (allée de la meulière)	Beaucoup de bruits sont générés par les voisins		Nous verrons ce qu'il en est des autorisations.
Nuisances avec le city stade	Il y a plus de problèmes avec ce qui se passe dedans que le bruit proprement dit		Nous reverrons les aménagement pour limiter les nuisances
Nuisances avec les rats (allée de la serfouette, la Vénerie et d'autres allées)			C'est une compétence de Saint-Quentin. Ils passent régulièrement dératiser. Pour votre information lors de la démolition du SILO, Ségens a procédé à une dératisation. Les composteurs et les poulaillers favorisent la prolifération.
Nuisances avec les déchets canins (sentier pour aller au centre commercial)		Peut-on mettre une poubelle ?	Il y a des problèmes de civisme. Nous allons étudier l'implantation de Toutounet.
Demi-tour dangereux boulevard des Arpents		Peut-on remettre un panneau supplémentaire "interdit de tourner" ?	C'est une compétence du Département. On peut le demander. Il y a d'autres endroits qui demandent des aménagements, notamment des "tourne à droite".
Aménagement du forum			C'est une compétence de la communauté d'agglomération. Nous sommes en relation étroite avec SQY-Maurepas pour l'aménagement de cet espace. Nous souhaitons une cohérence des zones économiques avec une cohésion globale des projets. C'est un projet à 15 ans, surtout avec 184 propriétaires différents. Nous combattons la spéculation foncière sur ce secteur.

<p>Construction d'une Salle de Prière</p>	<p>Comment peut-on faire pour que la ville régule le flux des croyants des autres communes ? Comment faire pour améliorer le vivre ensemble ?</p>	<p>Demander des portes ouvertes ?</p>	<p>Nous parlons d'une salle de prière, il n'y aura donc pas de minaret l'association AVECC l'a parfaitement intégré. Il s'agit de permettre à la communauté musulmane de prier dans un lieu digne. Cette salle ne sera pas en lieu et place du Silo, mais il devrait occuper l'actuelle emplacement de la tente. En effet, il y a une demande de l'association AVECC pour la construction de cette salle en remplacement de la tente actuelle (qui n'avait pas d'autorisation, que l'équipe actuelle a normalisé). A noter, que cette tente fut mise en place sans étude et sans passage de commission, du fait de la municipalité de l'époque. M. le Maire a dû faire passer la commission de sécurité pour la tente et faire lever des anomalies en sécurisant l'endroit actuellement occupé. Pour le moment il n'y a pas de projet arrêté. En application de la Loi 1905, la commune ne financera rien, ce sont bien les fidèles qui assurent le portage financier. M. le Maire a précisé qu'il a rencontré par 2 fois l'association depuis le début du mandat. Par la suite, lorsque le projet aura avancé dans l'étude et sa faisabilité, il sera proposé un temps de concertation publique. D'ores et déjà il a été demandé à l'association AVECC d'assurer une bonne communication auprès des coigniériens . In fine cela pourra être une valorisation de l'espace . Le projet cependant doit être davantage finalisé avant d'être présenté à la population.</p>
<p>Sécurité croisement rue de l'attelage, allée des moissonneurs</p>	<p>Les automobilistes coupent la voie</p>	<p>Prévoir un marquage au sol pour prévenir.</p>	<p>Ce point sera étudié avec les services techniques de la ville.</p>

Nuisances sur le tunnel piétonnier et la sente le long d'Auchan	Eclairages, nids de poules, déchets canins	Peut-on positionner des caméras de surveillance ?	Pour l'allée, ce sera passé au budget 2021. Pour le tunnel, c'est de la compétence de SQY mais la ville l'entretient . Il ne faut pas hésiter à contacter les services de la ville en cas de problèmes avérés. En ce qui concerne la vidéoprotection, la ville va déployer un plan de vidéoprotection en complément des 19 caméras existantes. Il s'agira d'assurer le meilleur maillage territorial. La ville recherche les financements adaptés à l'opération. Il est rappelé que pour visionner les caméras, il faut une saisine du procureur, et bien souvent cette dernière est accordée à la police nationale uniquement dans le cadre d'enquêtes.
---	--	---	--

Fait à Coignières le 24 octobre 2020

Compte rendu validé par le secrétaire de séance le : 4 novembre 2020